



Procès-verbal du Conseil Municipal Commune LE MIROIR Séance du 18 février 2025

Le conseil municipal s'est réuni le mardi 18 février 2025 à 20h00, sous la présidence de Philippe CAUZARD, Maire, en séance ordinaire.

Appel effectué par Monsieur le Maire :

- Philippe CAUZARD, présent.
- Éric BOULLY, présent.
- Cindy COLLAS, présente.
- Aurélie DJENAIEH, excusé procuration à Philippe CAUZARD.
- Sylvette GAUTHIER, excusée.
- Stéphanie JACOB, présente.
- Virginie SIMONIN, présente.
- Bernard GAUTHIER, excusé.
- Émilien MICHEL, présent.
- Cédric PHEULPIN, présent.
- Romain RODOT, présent.

Philippe CAUZARD est désigné président de séance ; il précise que le quorum est atteint.

- **Désignation secrétaire de séance**
Point présenté par Philippe CAUZARD
Cindy COLLAS est proposée comme secrétaire de séance et Laura MEUNIER, secrétaire générale de mairie comme secrétaire auxiliaire.
Après échanges, les membres du conseil approuvent à l'unanimité la désignation de Cindy COLLAS comme secrétaire de séance.
- **Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 17 décembre 2024**
Point présenté par Philippe CAUZARD
Présentation du procès-verbal du conseil municipal du mardi 17 décembre 2024.
Après échanges, les membres du conseil approuvent à l'unanimité le procès-verbal du conseil municipal en date du 17 décembre 2024.
- **Approbation des comptes administratifs 2024 pour les budgets multiple rural, lotissement et principal**
Point présenté par Philippe CAUZARD
Les comptes administratifs des budgets multiple rural, lotissement et principal sont présentés.
Le Maire se retire, il ne prend pas part au vote.
Après débats, les membres du conseil approuvent à l'unanimité les comptes administratifs 2024 pour les budgets multiple rural, lotissement et principal.
- **Approbation des comptes de gestion 2024 pour les budgets multiple rural, lotissement et principal**
Point présenté par Philippe CAUZARD
Les comptes de gestion des budgets multiple rural, lotissement et principal sont présentés.
Après débats, les membres du conseil approuvent à l'unanimité les comptes de gestion 2024 pour les budgets multiple rural, lotissement et principal.

- **Approbation des affectations des résultats 2024 pour les budget multiple rural, lotissement et budget principal**

Point présenté par Philippe CAUZARD

Les affectations des résultats 2024 des budgets multiple rural, lotissement et principal sont présentés.

Après débats, les membres du conseil approuvent les affectations des résultats 2024 pour les budgets multiple rural, lotissement et principal.

- **Encaissement des chèques de caution salle « la boutique »**

Point présenté par Philippe CAUZARD

M. Le Maire informe l'assemblée que lors de la restitution de la salle « la boutique » par le locataire du 31 décembre 2024, il a été constaté par nos employés communaux que non seulement la salle n'était pas propre mais qu'il y avait de nombreux dégâts de plâtrerie-peinture.

Il est demandé d'encaisser les chèques de caution pour un montant de 50€ (ménage non fait) et 200€ (dégradation de la salle).

Après échanges, les membres du conseil approuvent et autorisent à l'unanimité l'encaissement des chèques de caution pour un montant de 50€ (ménage non fait) et 200€ (dégradation de la salle).

- **Refacturation travaux réalisés à la salle « la boutique » concernant la remise en état**

Point présenté par Philippe CAUZARD

M. Le Maire informe qu'afin de permettre la remise en état de la salle « la boutique » à la suite des dégradations du 31 décembre 2024, l'entreprise MEGARD a réalisé les travaux de plâtrerie- peinture pour un montant de 799.70€.

Le locataire a été informé et prend à sa charge la totalité des travaux.

La commune ayant signée le devis et payée la réalisation des travaux, nous devons refacturer au locataire la somme de 799.70€.

Après échanges, les membres du conseil approuvent et autorisent à l'unanimité la refacturation des travaux de plâtrerie-peinture pour un montant de 799.70€ au locataire.

- **Autorisation de stationnement de taxi**

M. Le Maire informe avoir reçu une demande de M. Thierry SAGETTE souhaitant obtenir une place de taxi permanente. Le conseil doit approuver sa demande, à l'issue M. Le Maire prendra un arrêté d'autorisation de stationnement pour deux taxis, la commune accorant déjà l'autorisation d'une place.

Après échanges, les membres du conseil approuvent à l'unanimité la demande d'une seconde autorisation de place de stationnement de taxi.

- **Demande de subvention**

- Association sportive du collège Roger Boyer – subvention 2025
- FSE du collège Roger Boyer – subvention 2025
- MFR Bâgé-le-Chatel – subvention 2025
- Groupe de secours catastrophe française – subvention exceptionnelle
- Croix rouge française / unité locale de la Bresse bourguignonne – subvention 2025
- La tirelire des écoles – subvention 2025

Concernant la subvention pour la tirelire des écoles, une consultation avec la municipalité de Frontenaud aura lieu avant de déterminer le montant attribué. La demande de subvention sera étudiée lors de la prochaine séance du conseil municipal.

Après échanges les membres du conseil accordent à l'unanimité :

****une subvention de 60€ à l'association sportive du collège Roger Boyer,***

****une subvention de 250€ au FSE du collège Roger Boyer,***

****une subvention de 100€ à la MFR de Bâgé-le-Chatel,***

- **Devis**

/

- **Informations**

/

- **Comptes rendus**

- Bureau communautaire le mercredi 15 janvier, Philippe
- Réunion groupe de travail assainissement le mercredi 22 janvier à Louhans, Eric
- Conseil communautaire le mercredi 23 janvier, Philippe
- Réunion présentation des chantiers routes et infrastructures des territoires pour 2025 pour le secteur du Louhannais le mardi 4 février à Cuisery, Philippe
- Réunion AFR le mardi 11 février, Philippe

Dates à retenir :

- Bureau communautaire le mercredi 19 février à 18h30, Philippe
- Conseil d'école le vendredi 21 février à 18h à Frontenaud, Cindy
- Réunion CCAS le jeudi 13 mars à 20h
- Réunion SIVU le jeudi 20 mars à 20h
- Prochaines séances du conseil municipal les mardis 8 avril et 20 mai 2025 à 20h

- **Questions diverses**

Mme COLLAS informe qu'une administrée demande s'il serait possible que la commune intègre une application mobile type « panneau pocket » afin d'avoir les informations rapidement.
Le conseil met ce sujet à la réflexion.

L'ordre du jour étant épuisé, le maire Philippe CAUZARD clôt la séance à 21h15.

La Secrétaire,
Cindy COLLAS



Le Maire,
Ph CAUZARD



